



Photo G. Brunet

**Paul Vidonne,**  
EXPERT AU LERTI\*

## Quel est le rôle d'un expert en recherche de traces informatiques ?

“L e Lerti est le premier laboratoire d'informatique français inscrit comme expert judiciaire en tant que personne morale. Il rassemble à Grenoble cinq experts individuels qui travaillent à titre privé pour des entreprises et pour la magistrature de Grenoble. Notre activité consiste à retrouver des traces sur des supports très variables. Les disques durs sont les plus fréquents, car ils peuvent conserver des traces pendant longtemps sans qu'il soit possible de les effacer. Les autres supports informatiques sont les clés USB, les CD-Rom, les cartes mémoire des téléphones et

des appareils photos, les téléphones portables ou leur carte SIM. Nous retrouvons aussi des encodages sur les cartes à puce ou à piste. Nous exploitons également des journaux sur des machines de laboratoire. Notre objectif est d'apporter une preuve reconnue et incontestable en retrouvant une trace. Nous n'intervenons qu'en cas de litige ou dans le cadre d'un précontentieux, pour des affaires de toute nature : de la séparation de deux associés au conflit entre une direction et son développeur lorsque celui-ci décide de quitter l'entreprise et qu'il y a suspicion de concurrence déloyale. Il nous est aussi demandé d'apporter la preuve qu'un salarié fait autre chose pendant son temps de travail, ou qu'un employeur espionne son salarié. L'expertise réclame des compétences dans tous les domaines d'investigation, ce qui suppose la mise en commun de matériels et de logiciels. C'est également un domaine où il faut travailler dans l'urgence, que ce soit pour la justice ou pour les entreprises. Le fait de pouvoir mobiliser plusieurs personnes sur une même affaire permet de réduire les délais de remise des rapports. Les entreprises ont le choix de s'orienter vers une action au pénal en portant plainte – au risque qu'elle soit portée à la connaissance du public – ou de privilégier l'élaboration d'un rapport par un expert en vue d'une négociation en interne.” ■ I. Doucet-Sardin

\* Lerti : laboratoire d'expertise et de recherche de traces informatiques.